

L'événement a eu lieu samedi en présence de plusieurs personnalités

La première pierre de l'école Christian-Lamotte a été posée

Samedi sous un beau soleil, la pose de la première pierre de l'école Christian-Lamotte a eu lieu avec le maire [Jacques Coquelin](#) accompagné du sous-préfet de [Cherbourg](#) Jean Rampon, l'inspecteur d'académie Stéphane Vautier, Véronique Martin Morvan de la CAC, [Odile Sanson](#) première adjointe au maire et l'architecte Jean-Marc Viste.

[Odile Sanson](#) a rappelé que [Christian Lamotte](#) était un élu engagé au service de la ville de [Valognes](#), un adjoint aux finances avec qui elle a entretenu de relations « franches » de « sympathies sincères », soutenant « avec conviction » les projets éducatifs et scolaires et manifestant à travers son écoute « son attitude bienveillance pour les enfants des écoles ». « Il y a des dates qui marquent la vie des élues. Et en ce qui me concerne, cette pose de la première pierre en est une. »

Cette pose marque l'aboutissement de différentes phases de longues études. En 2014, la municipalité a fait le choix de construire un nouveau groupe scolaire pour remplacer celui du Quesnay, dont les classes vieillissantes avaient été implantées au début des années 80. Le périmètre scolaire sera redéfini en septembre 2026 afin de redimensionner les deux groupes scolaires pour un recalibrage des effectifs dans les écoles. Deux groupes scolaires publics seront ainsi positionnés de chaque côté de l'axe routier nord-sud, à l'est l'école Alexis-de-Tocqueville, reprenant des élèves de l'école Léopold-Delisle dépendant du nouveau périmètre établi et à l'ouest l'école Christian-Lamotte, reprenant l'effectif de l'école du Quesnay. Dans cette nouvelle école, une cuisine centrale sera opérationnelle pour l'ensemble des élèves des écoles primaire avec un lieu de restauration pour les enfants.

« Tradition ancestrale »

Le maire [Jacques Coquelin](#) a ensuite souligné que la pose d'une première pierre est « une tradition ancestrale » qui remonte « au Moyen Âge, voire à l'Antiquité ». Ce geste symbolique marque le début de la construction d'un équipement et pose, en quelque sorte, les bases de ce qui deviendra un édifice durable et fonctionnel. « En cet instant solennel au cours duquel nous venons de sceller cette première pierre renfermant le parchemin qui officialise cette construction, je veux remercier celles et ceux qui ont contribué à mener ce projet depuis plus

construction, je veux remercier celles et ceux qui ont contribué à mener ce projet depuis plus de dix ans. Je pense aux services municipaux et de l'État, nos élus, les partenaires financiers.» Mais il a adressé des remerciements à son adjointe «qui n'a jamais ménagé ses efforts pour rendre visible ce projet jusque dans son moindre détail».

De nombreux défis ont été atteints, sans oublier le plan de financement et la chasse aux subventions. «J'adresse un immense merci à la Banque de Territoire, et pour les subventions à M. le Préfet de la Manche et M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Cherbourg, le Conseil départemental de la Manche ainsi que la Communauté d'Agglomération du Cotentin.»

Il a fait remarquer que ce projet respecte une démarche environnementale «qui se veut vertueuse, durable et évolutive». Les matériaux bios sources et l'éclairage naturel seront privilégiés, le bâtiment sera chauffé par une chaufferie bois ce qui permet de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre par rapport à un chauffage électrique et par six par rapport au gaz. Le choix des essences pour l'aménagement paysager sera local, résistant au climat et dans le respect des traditions des haies bocagères; ainsi la biodiversité sera préservée.

«Fort souvenir»

Et pour finir son intervention il a conclu par cette formule: «Nous sommes prêts à aller au bout de notre projet parce que cet équipement est majeur pour l'attractivité de notre territoire, il se veut inclusif, ouvert à tous, Christian Lamotte dont le nom a été choisi pour cette école, en aurait été très fier.»

Le sous-préfet de Cherbourg Jean Rampon a ensuite pris la parole: «Depuis plus de quinze ans, j'ai participé à un nombre très significatif d'inaugurations, de pose de première pierre d'arbres plantés, je suis incapable de vous dire combien et de me souvenir en détail de chacune d'entre elles. Par contre je peux me remémorer chacune de ces cérémonies quand elles concernaient une école. C'est dire la place que ces cérémonies d'inauguration d'école et de pose de première pierre tiennent dans mon engagement professionnel.»

Il a adressé un grand merci au maire de lui avoir offert «un fort souvenir» qui restera gravé dans son parcours professionnel. Pour en arriver là, il a fallu monter des tranches fonctionnelles: 35% soit 2,6 millions d'euros ont été injectés par les services de l'État. «La somme est importante et a fait jaser, mais c'était le prix à payer et j'assume toutes les critiques.» Il a regretté l'exploitation politique qui a été faite «dont le maire a été injustement victime car deux autres communes en 2024 pour la DETR ont eu de plus importantes subventions».

Et pour terminer sur une meilleure note, il a conclu sur un généreux «20/20» à ceux qui se dévouent tous les jours pour apporter le meilleur à tous les enfants scolarisés à Valognes.

J.-Y. P.





Le sous-préfet et le maire posant la première pierre. Jean-Yves PICHARD



Pendant la cérémonie. Jean-Yves PICHARD





Les enfants étaient présents à la cérémonie. Jean-Yves PICHARD